ISTITUTO UNIVERSITARIO ORIENTALE

ANNALI

SEZIONE DI

ARCHEOLOGIA E STORIA ANTICA

DIPARTIMENTO DI STUDI DEL MONDO CLASSICO
E DEL MEDITERRANEO ANTICO

IX

Napoli 1987

Comitato di Redazione

Giancarlo Bailo Modesti, Ida Baldassarre, Irene Bragantini, Luciano Camilli
Bruno d'Agostino Patrizia Gastaldi, Emanuele Greco, Mario Mazza

Segretaria di redazione: Patrizia Gastaldi

Direttore responsabile: Bruno d'Agostino

ISTITUTO UNIVERSITARIO ORIENTALE
Biblioteca
Dipartimento di Studi del Mondo Classico e del Mediterraneo Antico

Le abbreviazioni di riviste, ove presenti, sono quelle usate nell'*American Journal of Archaeology*

L'abbreviazione di questa rivista è *AION ArchStAnt*

INDICE

N. F. Parise, Una serie ponderale « minoica » e « micenea » per tessuti p. 1
S. Tinè, Nuovi scavi nel santuario di Monte d'Accoddi (SS) » 9
B. d'Agostino, Il processo di strutturazione del politico nel mondo osco-lucano. La protostoria » 23
L. Cerchiai, Il processo di strutturazione del politico: i Campani » 41
A. Pontrandolfo, Un'iscrizione posidoniate in una tomba di Fratte di Salerno » 55
L. Breglia Pulci Doria, Le Sirene: il canto, la morte, la *polis* » 65
N. R. E. Fisher, La legge sulla *hybris* ad Atene » 99
O. Murray, La legge soloniana sulla *hybris* » 117
M. L. Napolitano, Le donne spartane e la guerra: problemi di tradizione » 127
C. Sourvinou-Inwood, Images grecques de la mort: représentations, imaginaire, histoire » 145
C. Bérard, Le manteau de lion » 159
M. Mazzei, Nota su un gruppo di vasi policromi decorati con scene di combattimento, da Arpi (FG) » 167
E. Greco, Su un problema urbanistico velino: l'area del criptoportico » 189
A. Pelosi, Topografia e storia: lo scontro tra Thurini e Lucani del 389 a.C. » 197
M. Christol, Un aspect de la carrière de Quintus Cornelius Valens: Iuridicus per Apuliam et Calabriam » 211

Note e Recensioni

E. Greco - D. Theodorescu, *Rec. a Poseidonia - Paestum I - La « Curia »*, Roma 1980 (H. Riemann, in *Gnomon* 58, 1983, p. 653 ss.); *Rec. a Poseidonia - Paestum II - L'Agorà*, Roma 1983 (H. Riemann, in *Gnomon* 59, 1986, p. 51 ss.) » 217

F. Gilotta, Ancora sull'uso dei gutti (nota a H. Herdejürgen, *Zur Funktion der sog. calenischen Gutti*, in *Ancient Greek and related Pottery*, Amsterdam 1984) » 221

UN ASPECT DE LA CARRIÈRE DE QUINTUS CORNELIUS VALENS: IURIDICUS PER APULIAM ET CALABRIAM

MICHEL CHRISTOL

La carrière de Quintus Cornelius Valens a été récemment étudiée par J. Marcillet-Jaubert, qui a rassemblé la documentation et amélioré la lecture de certains textes imparfaitement connus [1]. Même si les résultats qu'il présentait ont été en général admis et utilisés tels quels [2], on peut, semble-t-il, les reprendre sur quelques aspects de la carrière que suivit ce sénateur entre préture et consulat. Il en est ainsi du juridicat italien.

Celui-ci est mentionné, sous une forme mutilée, dans l'inscription de Lambèse qu'à reconstituée J. Marcillet-Jaubert. Rappelons qu'il s'agit de l'assemblage de deux fragments. Le premier fut d'abord publié par Poulle [3] et repris par L. Schmidt dans *CIL*, VIII, 18269, sur copie de Dessau [4], mais il avait été mal restitué par suite d'une mauvaise appréciation de la mise en page [5]. J. Marcillet-

[1] J. Marcillet-Jaubert, 1968.

[2] Voir, par exemple, la notice consacrée au personnage dans M. Corbier, 1973, pp. 609-690, partic. pp. 661-662.

[3] A. Poulle, 'Nouvelles inscriptions de Lambèse et de Thimgad', dans *Recueil des notes et mémoires de la société archéologique du département de Constantine* 23, 1884, p. 224, nr. 25 = *EphEp* VII (1892), nr. 394 (p. 121).

[4] La copie de Dessau améliore la précédente à la ligne 4. Le lemme n'est pas fidèlement repris par J. Marcillet-Jaubert, 1968, p. 315.

[5] Cela affecte surtout la dénomination du personnage, à qui l'on attribuait le surnom Valentinus (*CIL* VIII, index, p. 22 et 118): *PIR* C 1203, *PIR*² C 1470. G. Barbieri, 1952, dissocie donc Q. Cornelius Valens (nr. 194 a), dont l'identité fut établie après la publication de l'inscription de Lambèse (G. Ch. Picard, dans *CRAI* 1939, p. 207 et Idem, *Castellum Dimmidi*, Alger-Paris 1947, pp. 183-184, nr. 5 avec pl. XVI, 2 = *AEpigr*, 1948, 211) et Q. Cornelius Valentinus Honestianus Iunianus (nr. 2008). Toutefois, A. Stein, dans E. Groag, *Die Reichsbeamten von Achaia in spätrömischen Zeit*, Budapest 1946, p. 10, avait supposé qu'il fallait lire *Valenti*, rapprocher les deux documents de Dimmidi et de Lambèse et les attribuer au même personnage. E. Birley, 'The Governors of Numidia AD 193-268', dans *JRS* 40, 1950, p. 62 avait aussi restitué le vrai surnom *Valenti* dans l'inscription de Lambèse. Mais ils ne furent pas suivis. La famille serait originaire de Timgad, selon Groag, *PIR*² C 1470, repris par F. Jacques, 'L'ordine senatorio attraverso la crisi del III secolo, dans *Società romana e impero tardoantico I, Istituzioni, ceti, economie*, Rome 1986, p. 176.

Jaubert a heureusement ajouté à ce texte un second fragment inédit du musée de Lambèse qui permet, même si l'ensemble demeure incomplet, de reconstituer la carrière du personnage jusqu'au gouvernement de Numidie [6]. Mais il a pu aussi, grâce à l'observation directe des supports épigraphiques, évaluer avec un grande exactitude l'ampleur des lacunes et en déduire les restitutions nécessaires. Le juridicat italien est mentionné aux lignes 5-6, avant le sacerdoce de *sodalis Augustalis Claudialis*:

5 [13 l.] VLIAM
6 [14 l.] VGVSTALI

Cette fonction apparaît à sa place habituelle, à l'échelon prétorien, entre une curatelle de voie italienne et la combinaison du commandement de légion et du gouvernement d'une province impériale prétorienne [7]. C'est le type même de carrière réservée aux sénateurs bien engagés dans le service du prince, qui peuvent espérer le consulat pendant ou juste après leur gouvernement provincial, avant d'obtenir les grandes responsabilités provinciales. Comme il fallait déjà placer, à la ligne 6, le terme SODALI, soit six lettres (cinq, si l'on pense à une ligature de L et I), J. Marcillet-Jaubert restituait *CAL(abriam) LVC(aniam) BR(uttios)*, soit huit lettres supplémentaires: « la disposition de notre texte ne permet pas de compléter la lacune de la ligne 6 par tous ces noms écrits sans abréviation, à l'exemple du premier d'entre eux *per Ap]uliam*. L'étendue totale de la partie manquante peut être évaluée à 14 signes. Nous en comblerons une partie avec le mot *sodali*, dont il n'est pas d'usage de l'abréger lorsqu'il est suivi, comme c'est le cas ici, de *augustali* en toutes lettres, ainsi que nous allons le voir. Même en supposant un groupe monogrammatique ALI, il ne reste que l'espace de *9 signes au maximum* (nous soulignons). Nous proposerons donc de restituer *per Apuliam Cal(abriam) Luc(aniam) Br(uttios)* ».

Cette restitution, qui définissait le ressort détenu par ce sénateur, s'appuyait essentiellement sur la reconstruction de l'histoire des districts juridictionnels italiens qu'avait proposée R. Thomsen [8]: celui-ci pensait que dans une première période qui s'étendait au moins jusqu'à la fin de l'époque de Septime Sévère [9], Apulie,

Silence dans M. Le Glay, ' Sénateurs de Numidie et des Maurétanies ', dans *Epigrafia e ordine senatorio*, II (*Tituli* 5, Rome 1982), pp. 755-781.

[6] J. Marcillet-Jaubert 1968, p. 317, avec fig. 3 = *AEpigr*, 1969-1970, 707.

[7] Voir J. Marcillet-Jaubert 1968, p. 320, et plus généralement M. Christol 1986, pp. 16-17 et pp. 21-22, à la suite des travaux d'E. Birley, W. Eck et G. Alföldy.

[8] J. Marcillet-Jaubert 1968, p. 320 et p. 322, s'appuyant sur R. Thomsen 1947, pp. 164-177, partic. pp. 171-172 et p. 176.

[9] M. Corbier 1973, p. 627 et pp. 658-659 pense même pouvoir descendre jusqu'au début du règne de Caracalla. Mais les dates qu'elle assigne à la carrière de l'anonyme de Thyatire et de Kassaba (*ILS*, 8842 = *IGR*, IV, 1741 et *IRG*, IV, 1212 = *AEpigr*, 1911, 136) (M. Corbier 1973, pp. 658-659, puis Idem, *L'aerarium Saturni et l'aerarium militare*, Rome 1974, pp. 454-458) ne paraissent pas devoir être retenues: M. Christol 1982, pp. 162-163, et Idem, 1986, pp. 315-325.

Calabre, Lucanie, Bruttium constituaient, ensemble, un seul district juridictionnel. Aussi, à une date proche de celle que l'on doit assigner à la carrière de Q. Cornelius Valens, l'existence de la fonction de *iurid(icus) per Apul(iam) Cal(abriam) Luc(aniam) Brut(tios)* dans le cursus de C. Iulius Septimius Castinus [10] paraissait-elle une indication suffisante pour restituer la lacune des lignes 5-6.

Cet argument serait contraignant si l'on était sûr de la fixité des ressorts juridictionnels. Or tel n'est pas le cas, si l'on se réfère aux essais infructueux pour améliorer les conclusions de R. Thomsen [11]. Pour en rester aux districts méridionaux de la péninsule, la carrière de Q. Servaeus Fuscus Cornelianus, que l'on croyait pouvoir dater du règne de Septime Sévère [12], en se référant à cette considération des choses, a dû être placée à l'époque de Sévère Alexandre, d'après une nouvelle inscription de Novae [13]. On admettra donc que l'organisation des districts varia plus souvent que ne le pensaient R. Thomsen et ceux qui ont pris sa suite et que les avis de W. Eck et de G. Camodeca sont mieux adaptés aux enseignements de la documentation. On est d'autant plus à l'aise pour mettre en question la restitution de J. Marcillet-Jaubert, qu'elle paraît difficile à retenir pour une autre raison, à savoir que jamais, pour désigner le Bruttium, n'apparaît une abréviation aussi courante (BR) que celle à laquelle il doit se plier pour respecter la mise en page du texte, préalablement bien établie [14]. Cela ressort clairement des exemples suivants:

— C. Iulius Septimius Castinus (*CIL*, II, 10471, 10472, 10473): *iurid. per Apul. Cal. Luc. Brut.*
— Q. Servaeus Fuscus Cornelianus (*CIL*, VIII, 22721 = *ILTun*, 33): *iuridic. per Calab. Lucani. Apuliam Brutt.*
— [- Po]stumus N[-] (*AE*, 1959, 269): *iuridi]co per A[puliam ... Br]uttios*
— Q. Herennius Silvius Maximus (*CIL*, IX, 2213): *iurid. per Calabr. Lucaniam Bruttios*
— [-]us L.f. Annianus (*CIL*, XIII, 6763 = *ILS*, 1188 add): *iurid. per Calabriam [Luc]an. et Bruttios*

[10] *CIL*, III, 10471, 10472, 10473 = *ILS*, 1153.

[11] Qu'il s'agisse de l'essai, rapidement critiqué, de M. Corbier (cf. infra n. 13), voire de celui, plus récent, mais tout aussi contestable de M. Bonello Lai 1976-1977, pp. 59-78.

[12] M. Corbier 1973, pp. 655-656.

[13] Voir, en général, les travaux de G. Camodeca 1976, pp. 86-95, et de W. Eck 1975, pp. 155-166, puis du même, *Die staatliche Organisation Italiens in der hohen Kaiserzeit* (*Vestigia 28*), Munich 1979, pp. 249-256. Sur le cas de Q. Servaeus Fuscus Cornelianus, J. Kolendo, ' Inscription de l'an 227 en l'honneur de Jupiter Depulsor découverte à Novae ', dans *Archeologia* 19, 1968, p. 117 et suiv. = *AEpigr*, 1972, 526, cf. G. Camodeca 1976, pp. 92-94 et W. Eck 1975, p. 159.

[14] Le seul cas que l'on pourrait invoquer en faveur d'abréviations extrêmes serait *CIL* III, 6154 = *ILS* 1174: *iuridic. per Fl. et Umbriam* (*CIL* XI 376 = *ILS* 1192: *iurid. de infinito per Flam. et Umbriam Picenum* est déjà plus normal). Mais seul le premier mot est abrégé. *CIL* X 5398 = *ILS* 1159: *iur[id]ico per A[em.] et Liguriam*, et *CIL* VI 322 = *ILS* 1135: *iur. per Aem. Lig.* comportent aussi des abréviations, mais elles sont normales.

On trouve aussi confirmation dans l'énoncé des fonctions exercées par des chevaliers:

— T. Flavius Germanus (*CIL*, XIV, 2922): *proc. ad alimenta* [*Lucan.*] *Brutt. Calabr. et Apuliae*
— M. Antonius Vitellianus (*CIL*, IX, 334): *pp. tractus Apuliae Calabriae Lucaniae Bruttior.*
— L. Cominius Vipsanius Salutaris (*CIL*, II, 1085): *proc. alimentor. per Apuliam Calabriam Lucaniam Bruttios*
— Q. Axius Aelianus (*CIL*, III, 1456): *proc. ad alim. per Apuliam Calabriam Lucaniam et Bruttios*

Par ailleurs, comme l'observait J. Marcillet-Jaubert [15] il est impossible de retrouver le ressort juridictionnel de Picenum et d'Apulie, car l'ordre d'énumération des régions place toujours en tête le Picenum [16]. Force est donc de rétablir dans la lacune de la ligne 6 le nom de la Calabre, soit sous la forme *et Calabr.* (c'est-à-dire huit lettres), soit sous la forme *Calabriam* (c'est-à-dire neuf lettres) [17].

On postulera donc l'existence d'un district juridictionnel d'Apulie-Calabre dès le règne de Septime Sévère, alors que jusqu'ici on était tenté d'admettre que ce regroupement n'apparaissait que plus tard, vers le milieu du III^e^ s. [18]. Peut-être n'eut-il qu'une existence réduite, de quelques années.

Cette solution oblige toutefois à reconsidérer le cas de L. Sempronius C[-] Celsus [Servi]lius Fabianus. La carrière de ce sénateur est connue, en partie, par une inscription incomplète de Rome [19], pour laquelle les restitutions de Borghesi [20] ont été généralement acceptées [21]. G. Alföldy l'avait datée de la seconde moitié du II^e^ s. ou du début du III^e^ s. ap. J.-C. [22]. M. Corbier avait voulu rectifier

15 J. Marcillet-Jaubert 1968, p. 322, note 1.

16 *CIL*, VI, 1511: *iuridico per Picenum et Apuliam*; *CIL*, VI, 1512: *iurid. per Picenum et Apuliam*; *AEpigr*, 1972, 593: ἰο[υ]ρίδικον Πεικήνου καὶ Ἀπουλίας; *AEpigr*, 1978, 845: *i[u]ridico [in Pi]ceno et Apuli[a].*

17 C'est la position que nous avons adoptée dès 1981 (M. Christol 1982 ,p. 159) et reprise dans Idem 1986, p. 320 note 20.

18 R. Thomsen 1947, p. 175; M. Corbier 1973, pp. 630-631. Il faut, naturellement, avoir présent à l'esprit, comme le fait remarquer M. Bonello Lai 1976-1977, p. 77, que le district de Lucanie-Bruttium n'a pour l'instant qu'une existence hypothétique; voir aussi R. Thomsen 1947, p. 166 sur le fait que la mention de l'Apulie et de la Calabre ne peut suffire à désigner les quatre régions.

19 *CIL*, VI, 1513-1514 (revue par les auteurs du volume): *L(ucio) Sempronio C*[...] *L(uci) fil(io) Quir(ina) Celso* [*Servi*]*lio Fabiano pr*[*ocos.*] *provinc. Baeti*[*cae iu*]*ridic. per Apu*[*liam et*] *Calabria* [*m.*

20 M. Borghesi, *Oeuvres*, 5, p. 396.

21 Si la conjonction *et* ne pouvait être restituée, on serait dans l'incertitude la plus complète. Il nous semble qu'une révision de la plaque s'impose, afin d'évaluer l'ampleur réelle des lacunes.

22 G. Alfoldy, *Fasti Hispanienses*, Wiesbaden 1969, p. 172, suivant G. Barbieri 1952, nr. 850.

cette proposition sous prétexte que le district d'Apulie-Calabre n'avait pas existé avant la décennie 240-250 [23]. S'il est vrai que l'état du document ne permet pas d'avancer une restitution totalement sûre du ressort juridictionnel [24], il n'en reste pas moins que la solution traditionnelle n'est plus incompatible, à présent, à la lumière de ce que l'on peut établir pour Q. Cornelius Valens, avec une datation d'époque sévérienne.

En résumé, il semble assuré qu'une combinaison de l'Apulie et de la Calabre, seules, constitua, dans les années 206-208 [25], un district juridictionnel italien. Peut-être même que cette association dura pendant quelques années de plus. De toute façon, ces observations, si elles sont recevables, renforcent la thèse de ceux qui admettent que les districts juridictionnels d'Italie varièrent assez souvent dans leur configuration géographique.

Abréviations Supplémentaires:

G. Barbieri, 1952	= G. Barbieri, *L'albo senatorio da Settimio Severo a Carino*, Roma 1952.
M. Bonello Lai, 1976-1977	= M. Bonello Lai, 'Sulla cronologia di alcuni *iuridici* alla luce dei più recenti rinvenimenti epigrafici', dans *Annali della Facoltà di Lettere e Filosofia dell'Università di Cagliari*, ns. 1 (38), 1976-1977.
G. Camodeca, 1976	= G. Camodeca, 'Nota critica sulle *regiones iuridicorum* in Italia', dans *Labeo* 22, 1976.
M. Christol, 1982	= M. Christol, 'Les réformes de Gallien et la carrière sénatoriale', dans *Epigrafia e ordine senatorio* I (*Tituli* 4), Rome 1982.
M. Christol, 1986	= M. Christol, *Essai sur l'évolution des carrières sénatoriales dans la seconde moitié du IIIe s.ap. J.C.*, Paris 1986.
M. Corbier, 1973	= M. Corbier, 'Les circonscriptions judiciaires de l'Italie de Marc Aurèle à Aurélien', dans *MélRome* 85, 1973.
W. Eck, 1975	= W. Eck, 'Die regionale Organisation der italischen Iuridikate', dans *ZPE* 18, 1975.
J. Marcillet-Jaubert, 1968	= J. Marcillet-Jaubert, 'La carrière du légat de Numidie Q. Cornelius Valens', dans *Bull. Arch. Alg.* 3, 1968, pp. 313-336 (= *AEpigr* 1969-1970, 706-707).
R. Thomsen, 1947	= R. Thomsen, *The Italic Regions from Augustus to the Lombard Invasion*, Copenhagen 1947.

23 M. Corbier 1973, pp. 682-683.

24 Voir en ce sens n. 20 supra, et surtout les observations de W. Eck, 1975, pp. 163-164, qui fait remarquer que l'état fragmentaire du document ne permet pas d'avancer des conclusions aussi assurées que celles proposées par M. Corbier, mais qu'également la conjonction *et*, s'il faut la restituer, n'exclut pas la mention des deux autres régions (cf. *CIL*, II, 2634; *CIL* XI, 376).

25 C'est la période que nous assignons au juridicat de Q. Cornelius Valens, postérieur à celui de C. Iulius Septimius Castinus, que nous plaçons vers 204-206. Nous y reviendrons par ailleurs.

ISTITUTO UNIVERSITARIO ORIENTALE
INV. n. 12194
Dipartimento di Studi del Mondo Classico
e del Mediterraneo Antico

FINITO DI STAMPARE NEL MESE DI LUGLIO MCMLXXXVIII
NELLO STABILIMENTO «ARTE TIPOGRAFICA» S.A.S.
S. BIAGIO DEI LIBRAI - NAPOLI